



WWW.SDEC-ENERGIE.FR

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE DANS LE CALVADOS

Dialogue

ÉNERGIES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

N°68
octobre
2017

ENJEUX

DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONCESSION

Une dernière ligne droite sous tension

PAGE 4



TRANSITION PAGE 2

EN ROUTE POUR LA MOBILITÉ DURABLE



SUR LE TERRAIN PAGE 6

FOURNITURES ET TRAVAUX : LA MUTUALISATION EFFICACE

EN MISSION PAGE 8

OGIER MAILLARD
« NOUS SOMMES COMPLÉMENTAIRES »

PAROLE À... PAGE 8

ROMAIN BAIL
TRANSFERT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



ÉDITORIAL

UN CONTRAT À ENJEUX

Les négociations autour du futur contrat de concession « électricité » sont au cœur de notre action. Des mois que nos équipes, élus et agents, se mobilisent et se battent pour défendre, dans chaque ligne du contrat, le service public de la distribution d'électricité, les territoires qu'ils soient urbains ou ruraux et de manière générale la péréquation tarifaire. Au-delà de ces négociations locales mais aussi nationales, c'est le modèle français de la distribution d'électricité qui est défendu, celui du monopole institué en 1946, par la loi de nationalisation de l'électricité. Autant dire que les enjeux sont d'importance, tant pour l'aménagement du territoire qui repose sur le principe de solidarité des villes et des campagnes que pour le quotidien des usagers dont on sait que l'électricité est tout autant un droit qu'une nécessité vitale. La qualité de l'électricité distribuée doit rester une exigence, malgré le vieillissement programmé des installations électriques qui va nécessiter à moyen terme d'importants investissements qu'il va falloir anticiper. Nous savons aussi que la transition énergétique organisera inéluctablement autrement la distribution publique d'électricité : la production d'énergie renouvelable, son stockage, la circulation d'informations entre les fournisseurs et les consommateurs afin d'ajuster le flux d'électricité en temps réel et permettre une gestion plus efficace du réseau électrique...

On le voit bien, derrière ces débats d'experts, complexes pour ne pas dire compliqués, se cachent des enjeux bien concrets pour les élus et leurs administrés. Soyez assurés que le SDEC ENERGIE œuvre de toute son énergie pour un service public de l'électricité moderne, juste et équitable.

Énergétiquement vôtre,
Jacques LELANDAIS
 Président du SDEC ENERGIE



ET DEMAIN ?

En route pour la mobilité durable

À peine la couverture de l'ensemble du département du Calvados de bornes de recharge pour véhicules électriques achevée que le SDEC ENERGIE réfléchit aux étapes suivantes : GNV, hydrogène... La mobilité durable n'attend pas.

Une première étape ! Désormais, les 217 bornes de recharge pour véhicules électriques sur 159 communes du département du Calvados sont en état de marche⁽¹⁾, respectant ainsi l'engagement pris par le SDEC ENERGIE en 2014. Mais la feuille de route du syndicat ne s'arrête pas là. Dans quelques semaines (fin 2017 - début 2018), la couverture du territoire sera complétée par 8 bornes de rechargement rapide. La réflexion est en cours pour déterminer au mieux leurs emplacements. Elles devraient être positionnées à des points stratégiques, c'est-à-dire, sur les grands axes de circulation et de déplacements. Mais le SDEC ENERGIE entend bien continuer sur sa lancée. À l'écoute des besoins du territoire et des acteurs économiques, le syndicat départemental veut poursuivre la réflexion sur les autres mobilités.

La solution d'avenir du GNV

Avec plus de 18 millions de véhicules, le Gaz naturel véhicule (le GNV) est ainsi le premier carburant alternatif dans le monde. En France, pas moins de 13 500 véhicules roulent déjà au

GNV. Ses caractéristiques environnementales en font une solution d'avenir pour la mobilité durable avec de très faibles émissions de particules fines et d'oxyde d'azote par rapport à un véhicule diesel. L'enjeu est de taille. Au-delà de l'accord de la COP 21 (signé à Paris en 2016), il se joue à l'échelle européenne mais bien sûr et aussi en France. Et les échéances se rapprochent. En septembre 2014, le Conseil de l'Europe a adopté la directive Alternative Fuels Infrastructures (AFI). Le texte vise à réduire la dépendance de l'Europe au pétrole et à avancer vers une mobilité plus durable et prévoit le déploiement de stations publiques pour les carburants alternatifs, dont le GNV, d'ici 2020.

Le SDEC ENERGIE engagé

En France, le 17 août 2015, le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) a adopté la loi de Transition énergétique pour une Croissance verte. Là encore, la nécessité d'agir s'impose. Le texte de loi fixe des objectifs de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et le développement de transports propres

Le GNV, une solution d'avenir pour la mobilité durable.

afin d'améliorer la qualité de l'air et protéger la santé. En septembre dernier, Nicolas Hulot, le nouveau ministre de la Transition écologique et solidaire, a présenté en conseil des ministres le projet de loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures conventionnels et non conventionnels. La route est tracée et le SDEC ENERGIE jouera pleinement son rôle d'acteur du développement économique sur le terrain. Concrètement, à l'échelle de l'ensemble de la région, un « Territoire d'Énergie Normandie » (totalisant déjà plus de 600 bornes de recharge pour véhicules électriques sur les cinq départements, dont plus d'1/3 sur le Calvados) a été constitué par cinq syndicats d'énergie, dont le SDEC ENERGIE. Il souhaite continuer sa vo-

« La route est tracée et le SDEC ENERGIE jouera pleinement son rôle d'acteur du développement économique »

lonté d'aménagement des espaces publics pour favoriser l'éco-mobilité. Les acteurs professionnels (transporteurs, logisticiens, collectivités...) sont déjà nombreux à examiner les solutions du GNV ou du bio-GNV.

« C'est dans ce cadre, que le SDEC ENERGIE, représentant du " Territoire d'Énergie Normandie " pour ce projet d'aménagement du territoire, et GrDF (Gaz réseau Distribution France) s'engagent dans cette démarche de développement de l'usage du GNV sur la région Normandie et étudient les opportunités d'ouverture de stations GNV », souligne Jacques Lelandais, Président du SDEC ENERGIE. Sans attendre, un questionnaire d'enquête visant à recenser les caractéristiques des différentes flottes de véhicules sera envoyé à travers le département.

De même, la mobilité hydrogène est dans le viseur du SDEC ENERGIE. Le programme Eas-Hymob (projet européen de mobilité hydrogène avec la région Normandie) vise à permettre un accès facile à la mobilité hydrogène. A l'horizon 2018, un premier maillage de 15 infrastructures de recharge hydrogène sur les grands axes routiers normands reliant les grandes agglomérations pourrait voir le jour. « L'énergie pour aller plus loin. » Le slogan du SDEC ENERGIE se vérifie une fois de plus.

⁽¹⁾ 217 bornes dans le Calvados, soit une borne tous les 15 km, accessibles à tous, abonnés ou non à MobiSDEC.



VEILLE



DES VÉHICULES SOLAIRES ÉLECTRIQUES EN 2019

Nissan, Audi, Sono Motors... Ces constructeurs automobiles travaillent à l'intégration de panneaux solaires sur leurs modèles de véhicules électriques. Les premières mises sur le marché sont prévues courant 2019.



AUGMENTATION PROGRESSIVE DU PRIX DU DIESEL

Les taxes perçues par l'État sur le diesel vont augmenter de 10% dès 2018, a annoncé le gouvernement le 25 septembre dernier qui vise la convergence des fiscalités du diesel et de l'essence.



DES ÎLES BRETONNES 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES D'ICI 2030

Les trois îles d'Ouessant, de Sein et de Molène ont réduit en un an de 16% leurs émissions de CO₂, soit déjà la moitié de leur objectif de 30% de réduction à 3 ans.

En 2030, les trois îles devraient être exclusivement alimentées par énergies renouvelables.

BIOMÉTHANE : +30%

Selon le tableau de bord du ministère de la transition écologique et solidaire, l'injection de biogaz dans le réseau français s'est développée dans les six premiers mois de l'année, portant la capacité d'injection à 533 GWh/an, soit 30% de plus qu'à la fin de l'année 2016.

DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONCESSION

Une dernière ligne droite sous tension

Signé le 18 décembre 1992 pour 25 ans, le contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique sur le Calvados arrive à son terme en décembre 2017. Alors que la FNCCR négocie au niveau national avec EDF et Enedis les bases du nouveau modèle de contrat, le SDEC ENERGIE discute parallèlement avec les mêmes acteurs pour décliner un accord départemental prenant en considération les spécificités du territoire. Les discussions sont difficiles par son contexte monopolistique mais aussi par l'importance des enjeux. Explications des principales mesures.

Depuis 2015, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) qui regroupe les grandes autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité, a engagé des négociations nationales visant à créer un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution et la fourniture au tarif réglementé de l'électricité. Un accord que pourront ensuite décliner localement les adhérents de la FNCCR. « Parmi les 1 200 contrats de concession départementaux ou urbains, celui du Calvados est un des premiers à être renouvelé, note Jacques Lelandais, Président du SDEC ENERGIE. Notre démarche servira de modèle. Nous sommes donc regardés avec attention ».

Les principales innovations du contrat

« Le nouveau modèle de contrat met en œuvre toutes les dispositions de la loi de 2015 sur la transition énergétique. Il en est ainsi des réseaux électriques intelligents, de l'autoconsommation, de la mobilité propre ou encore des données transmises par les concessionnaires qui font désormais l'objet d'un encadrement réglementaire au niveau national », explique la FNCCR dans un communiqué du 6 juillet dernier.

Mais parmi les nouveautés du projet de contrat, la suppression de l'obligation pour Enedis de « procéder à des dotations aux provisions pour renouvellement du réseau » suscite de nombreux commentaires. Aujourd'hui, 9 milliards

sont provisionnés nationalement. « Cela représente 70 millions d'euros pour le Calvados », précise Jacques Lelandais. « Ces sommes sont maintenues dans le passif de la concession et font partie intégrante des droits des collectivités concédantes. Elles seront donc consommées au fil de l'eau. En revanche, ces provisions ne seront plus constituées dans les nouveaux contrats ».

Des contreparties

Trois grandes mesures devraient venir compenser l'abandon des provisions pour renouvellement du réseau. Tout d'abord, l'augmentation substantielle du produit des redevances de concession, qu'elle soit de fonctionnement en intégrant davantage le paramètre


INDICATEURS


Plus de
1200
contrats

de concession départementaux ou urbains liés à la distribution d'électricité existents sur le territoire national.



80%
des contrats

de concession arriveront à terme d'ici 4 ans.



PAROLE
D'ÉLU

BERNARD LEJEUNE
VICE-PRÉSIDENT
DU SDEC ENERGIE

**EN CHARGE DE LA CONCESSION
D'ÉLECTRICITÉ.**

« DES AJUSTEMENTS S'IMPOSENT »

Si les principaux objectifs de son futur contrat sont globalement partagés, « *Des points importants de mise en œuvre sont encore à régler d'autant que des évolutions récentes⁽¹⁾ imposent des ajustements, notamment en ce qui concerne les clauses de fin de contrat ou de non renouvellement de la concession, la répartition de la maîtrise d'ouvrage pour les travaux, le niveau final des redevances...* Dans un contrat chaque mot, chaque virgule compte.

Le temps nous est compté pour respecter l'échéance de renouvellement au 1^{er} janvier 2018. Bien évidemment, nous mettons tout en œuvre pour parvenir à ratifier ce futur contrat dans les délais. Les négociations locales avec Enedis et EDF Commerce sont intenses et constructives, et nous sommes engagés parallèlement avec la FNCCR pour contribuer à l'accord national.

Il n'est pas question, malgré tout, de brader le futur accord, à vouloir aller trop vite. Ainsi, si les conditions de renouvellement ne sont pas suffisamment satisfaisantes pour l'intérêt des communes et des usagers, il sera peut-être envisagé de proroger le contrat actuel de quelques mois, le temps de parfaire la négociation.

Mais nous ne sommes pas du tout dans cet état d'esprit. Nous cherchons le meilleur accord pour l'ensemble des parties. Quel que soit le résultat des négociations, au 1^{er} janvier 2018, les administrés du Calvados auront toujours de l'électricité et le SDEC ENERGIE sera présent pour accompagner les communes.»

(1) Arrêt du 19 juillet 2017 du Conseil d'État remettant en cause les tarifs réglementés du gaz, et hypothèses d'évolution liées au « paquet énergie » récemment proposé par la commission européenne.



« population » ou d'investissement qui voit son mode de calcul rendu plus favorable aux syndicats d'énergie sous condition qu'ils réalisent d'importants travaux sur le réseau.

Une première mesure complétée par une avancée contractuelle majeure : Enedis et les syndicats d'Énergie comme le SDEC ENERGIE vont coordonner leurs investissements respectifs sur les réseaux au travers de schémas directeurs d'investissement, véritables « colonne vertébrale » des futurs contrats de concessions. Toutes les prévisions montrent que, d'ici une dizaine d'années, nous serons devant un mur d'investissements à traiter pour remplacer les installations vétustes. Ce Schéma Directeur des investissements fixe, sur la durée du contrat, les objectifs qu'Enedis et le SDEC ENERGIE s'imposent pour maintenir la qualité de l'énergie distribuée.

« *Décliné en Programmes Pluriannuels de 4 ans, les investissements ainsi réalisés permettront notamment de résorber les installations électriques obsolètes ou les plus anciennes, d'améliorer sur des territoires identifiés la qualité de l'énergie électrique distribuée et de permettre le*

développement des politiques énergétiques locales », confirme Jacques Lelandais. « Un mécanisme de pénalités sanctionnera Enedis en cas de non-respect des engagements pris », tient à préciser le Président du SDEC ENERGIE.

Enfin, le futur contrat devra mettre en œuvre toutes les dispositions récentes de la loi de 2015 sur la Transition Énergétique ; il en est ainsi des réseaux électriques intelligents, de l'autoconsommation, de la mobilité propre ou encore des données transmises par les concessionnaires. □



TRAVAUX

LES ENJEUX DU NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique sur le Calvados a été signé le 18 décembre 1992 pour une durée de 25 ans et arrive donc à son terme fin 2017. En dehors de l'obligation de s'adapter aux évolutions réglementaires, législatives et économiques, les enjeux de la future concession sont importants notamment pour garantir

une meilleure qualité du service public dans un paysage totalement chamboulé depuis 25 ans : ouverture du marché à la concurrence, changement de statut d'EDF, loi relative à la transition énergétique, mise en place des tarifs sociaux de l'énergie...

En 2015, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) a donc engagé des négociations nationales visant un nouveau modèle de contrat de concession. Dans le Calvados, les trois partenaires (SDEC ENERGIE, EDF, Enedis) se rencontrent régulièrement depuis 2014 pour décliner localement l'accord national « *Nous défendons l'intérêt des usagers qui doivent disposer d'une énergie électrique de qualité et celui des collectivités, chaque territoire du Calvados qu'il soit urbain ou rural, devant être traité avec équité, dans l'intérêt public* », tient à rappeler Jacques Lelandais, Président du SDEC ENERGIE.



Fournitures et travaux : la mutualisation efficace

Les marchés publics lancés par le SDEC ENERGIE pour les fournitures et les travaux permettent une bonne mutualisation des achats. Un levier d'économies substantielles pour les collectivités et une garantie des prestations.



Qu'il s'agisse de chantiers ou de fournitures, la mutualisation des achats peut générer des économies substantielles.

Depuis de nombreuses années, la culture des groupements d'achat est ancrée au SDEC ENERGIE, la démarche débord même au-delà du cadre départemental. Les syndicats départementaux de la région regroupent leurs achats dans le cadre de la structure Territoire d'Énergie Normandie. « Nous avons ainsi groupé des commandes de transformateurs électriques avec le syndicat d'énergie de l'Eure », explique Alain LIARD, vice-président du SDEC ENERGIE en charge des travaux.

Fort de cette expérience, aujourd'hui, pas moins de 20 marchés publics de fournitures lancés par le SDEC ENERGIE sont effectifs. « Les gains générés ne sont pas anecdotiques. Ainsi, une commande groupée de luminaires permet de réduire de moitié son prix unitaire. » Sur ce poste, depuis 2011, les économies sont estimées à 670 000 € pour le SDEC ENERGIE directement répercutées aux collectivités adhérentes. « En complément de ce gain financier, cette mutualisation permet aussi à nos techniciens d'avoir une bonne connaissance des produits et prestations achetés, puisque chaque matériel est analysé minutieusement avant l'attribution d'un marché. » Ainsi l'aspect financier ne rentre pas uniquement en ligne de compte, le SDEC ENERGIE est vigilant sur la qualité des produits proposés aux collectivités et des évolutions de nouvelles technologies, comme la vidéo-pro-

tection ou les panneaux à messages variables. Ainsi, après avoir sondé les attentes des élus, le SDEC ENERGIE vient de lancer un marché pour l'achat et l'installation de plus de 30 panneaux à messages variables dans le Calvados. « Ces nouveaux équipements seraient beaucoup plus coûteux pour les communes sans la mutualisation », insiste Alain LIARD. À venir également, une consultation pour la fourniture de 1 200 mats d'éclairage par an.

Le syndicat ne se contente pas de mutualiser ses achats de fournitures, il en fait autant pour les travaux sur les réseaux.

Un nouveau marché de travaux en 2018

Chaque année, le SDEC ENERGIE investit en moyenne 30 M€ en travaux (réseaux d'électricité, effacement, éclairage public).

Tous les 4 ans, cet important marché mutualisé de travaux à l'échelle du département fait l'objet d'une mise en concurrence : le prochain sera effectif en janvier 2018. Il porte sur les études et la réalisation de réseaux publics d'électricité, d'installation d'éclairage public, de génie civil de télécommunications et de pose de bornes de recharge pour véhicules électriques. « Il se divise en 18 lots, certains dimensionnés pour être accessibles à des petites entreprises. »

Ces marchés d'une durée de 4 ans vont permettre de réaliser environ 1 200 chantiers par

an. C'est au final six entreprises qui ont été retenues, toutes implantées localement, ce qui garantit le maintien des emplois de proximité induits évalués aujourd'hui à 400.

Pour ces entreprises attributaires, cette mutualisation garantit un bon volume d'activité sur des durées pérennes. « Certes les candidats à ce marché doivent consentir à des efforts sur les prix, mais en cas d'attribution, ils gagnent en visibilité sur leur activité ; pour nos communes adhérentes, le coût de leur participation baisse d'autant, c'est donc une source d'économies substantielles » précise Stéphane Lebarbier, Directeur des investissements au SDEC ENERGIE. « Mais le critère de sélection des candidats n'est pas exclusivement basé sur les prix. En effet le SDEC ENERGIE est exigeant sur la qualité des prestations, la sécurité des interventions et les relations pendant les chantiers avec les élus et les riverains », renchérit Alan Liard. □



PAROLE D'ENTREPRISE

PHILIPPE TRIDON
membre du bureau du
SERCE (Syndicat national des entreprises du génie électrique et climatique) et PDG de la **SORAPEL** ⁽¹⁾

« L'ÉQUILIBRE COMPÉTITIVITÉ - RENTABILITÉ »

« Des marchés publics comme ceux que lance le SDEC ENERGIE sont vitaux pour des entreprises comme nous. Gagner ces marchés implique d'être compétitif, dans un contexte de concurrence féroce. Il faut donc consentir à beaucoup d'efforts, trouver le subtil équilibre entre compétitivité et rentabilité. Il faut savoir aussi se grouper avec d'autres entreprises. L'exercice n'est pas de tout repos, voire stressant. Mais si le succès est au bout, décrocher un marché qui garantit un bon volume d'activités sur plusieurs années, c'est une visibilité très précieuse pour la pérennité et l'emploi de nos entreprises... »

⁽¹⁾ La SORAPEL est une entreprise spécialisée dans les réseaux : 120 emplois sur trois sites (Manche, Mayenne et Calvados).

← RETOUR
→ D'EXPÉRIENCE



FRANK BRESOLIN
PDG de Worldtrace
(Belle-Vie-en-Auge)

**« NOUS AVONS PU
LANCER LA PRODUCTION
À TEMPS »**

« Nous avons créé Worldtrace en juin 2016, suite au rachat de la ligne de production de câble auto-régulant de la société Acôme, basée à Mortain, dans la Manche. Nous nous sommes installés à Belle-Vie-en-Auge, dans le Calvados, car nous souhaitions conserver ce savoir-faire au niveau local. Nous y avons racheté un ancien entrepôt désaffecté dans lequel il n'y avait plus rien. Nous avons dû refaire toute l'isolation, mais il fallait également revoir la partie électrique et toute l'alimentation du site, insuffisante par rapport à nos besoins. Le SDEC ENERGIE est intervenu pour réaliser une extension du réseau public d'électricité d'une centaine de mètres et créer un nouveau poste de transformation. Malgré des délais très courts, le chantier a été mené dans les temps et nous avons pu installer nos machines et démarrer la production. En prime, la commission " Développement économique " du SDEC ENERGIE, nous a fait bénéficier d'une aide financière qui a couvert une grande partie du montant des travaux. Un coup de pouce très important pour une société qui démarre ! Aujourd'hui, Worltrace fabrique des câbles pour de nombreux clients, situés en France comme à l'international. Nous employons six personnes et nous prévoyons de recruter une quinzaine de salariés d'ici deux ans. »

Retrouvez l'interview de Frank Bresolin, PDG de WORLDTRACE et de Jean-Yves Heurtin, vice-président du SDEC ENERGIE en charge du développement économique en vidéo sur www.sdec-energie.fr

CANAPVILLE / BONNEVILLE-SUR-TOUQUES (14)

Des réseaux disparaissent !

Sur la Côte Fleurie, le SDEC ENERGIE mène un important chantier d'effacement des réseaux en coordination avec ENEDIS, le Département du Calvados et les communes concernées.



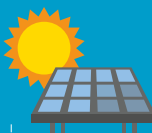
Les travaux ont débuté en avril à Bonneville-sur-Touques et se poursuivront jusqu'à Canapville les prochains mois. Sur ce tronçon très fréquenté de la RD 677, qui mène jusqu'à Deauville et Trouville, les réseaux électriques moyenne et basse tension, devenus vétustes, nécessitaient d'être remplacés. « Concernant le réseau basse tension, il s'agissait d'un réseau en fil nu, plus sensible aux aléas climatiques, et d'autant plus dans cet environnement côtier », appuie Alain LIARD, vice-président chargé des travaux au SDEC ENERGIE. Alors lorsqu'en 2016, le Département du Calvados a présenté un projet de rénovation de la chaussée sur ce tronçon, les communes concernées ont souhaité en profiter pour réaménager la traversée de leur bourg et procéder à l'effacement coordonné de ces réseaux.

Un chantier coordonné

Dans le cadre de ce projet, le SDEC ENERGIE mène ainsi l'effacement des réseaux basse tension et télécom (avec la reprise d'une soixantaine de branchements chez les particuliers) sur un linéaire de 2,2 km. « Nous en profitons aussi pour rénover l'éclairage public à Canapville, en remplaçant les points lumineux par des éclairages LED,

plus efficaces et moins énergivores », précise Frédéric Leroy, responsable Effacement des réseaux au syndicat. L'ensemble de l'opération est mené en coordination avec le concessionnaire du réseau électrique, ENEDIS, qui se charge quant à lui de l'effacement du réseau moyenne tension. « Cela permet la réalisation de tranchées communes et des interventions groupées ». Ici, la mutualisation est d'autant plus importante que les travaux sont menés sur un axe où la circulation est très dense. « L'une des priorités de ce chantier est de maintenir la fluidité du trafic, c'est pourquoi la gestion de l'alternance se fait essentiellement manuellement avec une signalisation en amont adaptée. Concernant les moyens techniques mis en œuvre, la traversée de la chaussée est réalisée en forage dirigé pour ne pas bloquer la circulation » poursuit Frédéric Leroy. Pour ces travaux, dont le coût total s'élève à 495 000 €, les deux communes ont bénéficié d'une aide totale de 348 000 € (intégrant l'aide exceptionnelle réservée à la suppression des fils nus basse tension en commune rurale). Le chantier, lui, sera complètement achevé d'ici l'été 2018... avant le début de la haute saison touristique. □

LE CHIFFRE



240 M²

c'est la surface de panneaux photovoltaïques que le SDEC ENERGIE installera cette année sur les toitures des bâtiments publics... Un petit geste pour la planète en attendant plus les prochaines années...

EN MISSION

« Nous sommes complémentaires »

OGIER MAILLARD
RÉFÉRENT DE L'ASSOCIATION LES PETITS DÉBROUILLARDS GRAND OUEST À CAEN

Présents en Normandie depuis les années 2000, Les Petits Débrouillards ont vocation à vulgariser et diffuser la culture scientifique et technique auprès du grand public. L'association intervient ainsi auprès des scolaires, mais aussi lors de manifestations comme la Fête de la Science ou la Semaine du Développement durable. Avec l'opération « La science en bas de chez toi », elle propose aussi des animations scientifiques dans les quartiers prioritaires de la ville, à l'attention des enfants qui ne partent pas en vacances... « Nous voulons montrer que la science est partout dans notre quotidien et la rendre accessible à tous », explique Ogier Maillard, le référent caennais de l'association.

« Amener les élèves à réfléchir, à manipuler, à poser des questions et à débattre. »

Partenaire du SDEC ENERGIE depuis une dizaine d'années, Les Petits Débrouillards anime des ateliers (de deux heures) pour les scolaires qui visitent l'exposition « 2050 » en compagnie de Marie-Julie Brillon, animatrice de la Maison de l'Énergie. Trois ateliers sont proposés : « L'énergie au quotidien » aborde la question de la production d'énergie et en particulier d'électricité ; « Énergie et Climat » porte sur la consommation d'énergie et ses conséquences sur l'environnement ; « Mode



de vie au quotidien » amène enfin les collégiens à s'interroger sur l'impact de nos modes de consommations. « Ces ateliers pédagogiques sont totalement complémentaires avec l'exposition qui porte sur la production d'énergie, les énergies vertes ou encore la mobilité ou l'habitat. Nous abordons aussi ces thèmes avec l'objectif d'amener les élèves à réfléchir, à manipuler, poser des questions et débattre », souligne Ogier Maillard. L'an dernier, Les Petits Débrouillards ont ainsi animé à la Maison de l'Énergie, plus 90 ateliers, auprès de 1 200 élèves au total. □

www.lespetitsdebrouillards.org
www.maisondelenergie.fr



Romain Bail, à gauche, en présence de Jacques Lelandais, président du SDEC ÉNERGIE, lors de la signature de la convention éclairage en juillet dernier.

PAROLE À...

ROMAIN BAIL
MAIRE DE OUISTREHAM

TRANSFERT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Quelles sont les motivations du transfert de la compétence « éclairage public » au SDEC ENERGIE ?

« Un diagnostic de notre éclairage public a été fait en 2013. Il a montré la mauvaise qualité du rendu en termes d'intensité et d'uniformité ainsi que l'obsolescence de notre parc puisque 26 % de nos luminaires sont obsolètes ou vétustes et 63 % sont dans un état moyen. De plus, nos dépenses pour la seule consommation électrique représentent 150 000 €/an. Un changement de technologie par passage en LED nous permettrait d'économiser plus de 50 % de cette dépense de fonctionnement à laquelle s'ajouterait une économie du même ordre de grandeur sur la maintenance des équipements. À partir de ce constat, nous avons eu la volonté de rénover la totalité de notre parc, mais cela représentait un investissement de l'ordre de 1,5 million d'euros, qui n'aurait pu se faire qu'au détriment d'autres investissements communaux. Nous nous sommes alors rapprochés du SDEC ENERGIE, qui nous a proposé un plan de financement qui nous permettait d'étaler cette dépense dans le temps ainsi que la maîtrise d'œuvre de cette rénovation, que nous n'avions pas les moyens d'assurer par nous-mêmes. »

Qu'attendez-vous du SDEC ENERGIE ?

« Nous avons donc confié dès le 1^{er} mai la compétence éclairage public au SDEC ENERGIE, ce qui nous a permis de dédier notre équipe d'électriciens entièrement aux bâtiments communaux et à l'événementiel. Nous profitons également du savoir-faire du syndicat en termes de diagnostic, de maintenance préventive et de suivi administratif ainsi que de la réactivité d'une équipe dédiée au seul éclairage public pour la remise en état des luminaires défaillants. »

TELEX...

23 septembre 2017 Rallye des Gourmands • résultats et photos sur www.normandie-electrique-tour.fr •
Octobre 2017 Commissions Locales d'Énergie (CLE) • les prochaines CLE se tiendront du 2 au 16 octobre. •
6 novembre Assemblée générale des Maires du Calvados • le SDEC ENERGIE recevra les maires du Calvados sur son stand, au centre des congrès de Caen. **7 novembre Fabrique énergétique** • le syndicat inaugurera son nouvel espace d'information et de co-construction dédié à la transition énergétique. **12 décembre Assemblée générale** • Les élus du comité syndical se réuniront à la CCI.

Pour en savoir plus : sdec-energie.fr